
Les discriminations à l'embauche dans l'enseignement supérieur et la recherche

Laetitia Challe*^{1,2}, Yannick L'horty^{3,4}, Pascale Petit, and François-Charles Wolff⁵

¹Université Gustave Eiffel (ERUDITE) – Université Gustave Eiffel – France

²Théorie et Evaluation des Politiques Publiques – Université Gustave Eiffel : FR2042, Centre national de la recherche scientifique - CNRS (France) : FR2042, Université Gustave Eiffel, Centre national de la recherche scientifique - CNRS (France) – France

³ERUDITE – Université Gustave Eiffel – France

⁴Théorie et Evaluation des Politiques Publiques (TEPP ; FR 2042) – Université Gustave Eiffel, Centre national de la recherche scientifique - CNRS (France) – France

⁵Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantique (LEMNA) – Nantes Université - Institut d'Administration des Entreprises - Nantes – Chemin de la Censive du Tertre - Bâtiment Erdre - BP 52231 - 44322 NANTES Cedex 3 - FRANCE, France

Résumé

Nous mesurons les discriminations dans l'accès à l'emploi au sein du domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'aide d'un test par correspondance, dont le principe consiste à comparer les réponses des recruteurs à des candidatures fictives semblables en tous points à l'exception d'une caractéristique dont on veut évaluer l'effet. Deux critères sont testés, le genre des candidats et leur origine géographique, dans deux professions, assistant de gestion et responsable administratif, à l'aide de deux méthodes de test, en réponse à des offres d'emplois et à l'aide de candidatures spontanées adressées à des recruteurs. Au total, l'étude exploite les résultats de 2 748 candidatures envoyées en 2021 et 2022 à des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France. Dans ce secteur particulier où les principes d'égalité et d'intégrité structurent largement l'activité, l'étude met en évidence une exposition aux discriminations selon l'origine Nord-Africaine d'une ampleur comparable à celle qui existe dans l'ensemble de la fonction publique. Elle souligne également la sensibilité des résultats à la couverture géographique retenue dans les tests mesurant l'intensité des discriminations.

*Intervenant